

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
POUR UNE HISTOIRE DU CRDI
(RECHERCHE ET RÉDACTION)

Partie A – Instructions

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) invite les personnes, firmes, consortiums, ONG et centres de recherche possédant les compétences et l'expérience pertinentes (ci-après appelés *le candidat*) à manifester leur intérêt à l'égard de l'exécution de recherches en vue d'un ouvrage savant portant sur l'histoire du CRDI et de la rédaction dudit ouvrage d'ici 2008.

Les paramètres à respecter sont énoncés à la partie B de cet appel.

Les parties intéressées possédant les compétences requises sont invitées à manifester leur intérêt à offrir leurs services en faisant parvenir une lettre à l'autorité contractante nommée ci-dessous au plus tard le 30 septembre 2005.

Autorité contractante :

Susan Bickram
Chef, Gestion du matériel
Centre de recherches pour le développement international
Adresse postale : CP 8500, Ottawa ON Canada K1G 3H9
Adresse municipale : 250, rue Albert, Ottawa ON Canada K1P 6M1
Tél. : 1 (613) 236-6163, poste 2522
Télec. : 1 (613) 563-9463
Courriel : hist@crdi.ca

La soumission doit être présentée, en français ou en anglais, en cinq exemplaires papier et doit porter la mention « **Manifestation d'intérêt – projet de recherche sur l'histoire du CRDI** ».

Il faut envoyer la soumission par la poste ou par service de messagerie ou la remettre en mains propres. Dans l'éventualité où une soumission ne respecte pas les paramètres ou est reçue après la date butoir, il se peut que le Centre ne la prenne pas en considération.

La soumission doit comprendre les éléments suivants, dans l'ordre indiqué :

1. Une lettre de présentation (d'une ou deux pages) confirmant le nom au complet du candidat, son adresse, ses numéros de téléphone et de télécopieur et son adresse courriel et contenant une description, entre autres, de l'expérience pertinente et des ressources pouvant être affectées au projet. Le

candidat doit faire état brièvement des raisons qui l'incitent à exécuter le projet décrit dans les paramètres.

2. Des précisions sur le candidat proposé pour offrir les services requis et sur les titres et qualités pertinents permettant de satisfaire aux exigences. S'il s'agit d'un particulier, il faut joindre un curriculum vitae détaillé. S'il s'agit d'une firme, d'un consortium, d'une ONG ou d'un centre de recherche, il faut joindre un profil organisationnel, ainsi que le curriculum vitae de la ou des personnes proposées pour l'exécution du projet.
3. Un échantillon (par exemple, un texte ou un extrait d'une publication du candidat). S'il s'agit d'une firme, d'un consortium, d'une ONG ou d'un centre de recherche, l'échantillon ou l'extrait doit avoir été écrit par la ou les personnes proposées pour l'exécution du projet.
4. Trois lettres de référence de clients, de responsables d'études supérieures ou de collègues oeuvrant dans le même domaine (nom et numéro de téléphone des personnes à contacter).
5. Une note conceptuelle de trois à cinq pages (grandes lignes de la proposition) énonçant clairement comment le candidat procédera pour l'exécution de la recherche et pour la rédaction de l'histoire de la contribution intellectuelle du CRDI. (Prière de se reporter aux précisions données dans les paramètres.)
6. Un budget indicatif d'une page indiquant le coût prévu pour le projet, ventilé en fonction des grandes catégories de dépenses. Le budget indicatif et la note conceptuelle (mentionnée au point 5.) doivent être reliés.

Le Centre examinera les manifestations d'intérêt reçues par l'autorité contractante à la date butoir indiquée et établira une liste restreinte de candidats. Il avisera les candidats figurant sur cette liste d'ici le 1^{er} novembre 2005. Ces derniers pourront ensuite être invités à répondre à une demande de propositions.

Tous les coûts engagés dans la préparation des réponses à cet appel à manifestation d'intérêt, entre autres pour les interviews, les présentations et les propositions subséquentes, sont à la seule charge des candidats et ne peuvent en aucun cas être facturés au CRDI.

Prière de faire parvenir toutes les demandes de renseignements ayant trait à cet appel à manifestation d'intérêt à la personne-ressource du CRDI dont le nom est mentionné plus haut.

Le CRDI se réserve le droit d'accepter ou de rejeter certaines ou toutes soumissions reçues en réponse à cet appel à manifestation d'intérêt.

Partie B – Paramètres

1. Introduction

Le Centre de recherches pour le développement international (*le CRDI, le Centre*) est une société d'État canadienne qui appuie les chercheurs des pays en développement dans leur quête de moyens de créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères. Le CRDI renforce les capacités d'exécution de la recherche et d'innovation dans les pays en développement, car il estime que les chercheurs et les innovateurs de ces pays se doivent de prendre l'initiative de produire et d'appliquer le savoir au bénéfice de leurs populations. Le CRDI appuie également l'établissement de réseaux et la mise en commun des connaissances entre les milieux scientifique, universitaire et du développement du Canada et des pays en développement. Créé en 1970 en vertu d'une loi du Parlement, le CRDI a une structure de gouvernance unique en son genre, étant indépendant du gouvernement et dirigé par un conseil international de gouverneurs. Son siège est à Ottawa et il a six bureaux régionaux dans les pays suivants : Uruguay, Sénégal, Égypte, Kenya, Inde et Singapour. Plus de renseignements sur le Centre à www.idrc.ca.

Le CRDI est l'un des chefs de file à l'échelle mondiale de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis auxquels font face les pays en développement, et pourtant aucune étude approfondie n'a encore été effectuée sur son action au fil des ans. On entend combler cette lacune grâce au projet de recherche sur l'histoire du CRDI, qui permettra également d'alimenter la réflexion du Centre sur ses orientations futures.

2. Exigences générales

Le projet atteindra son point culminant avec la publication d'un ouvrage (monographie) sur l'histoire du Centre. Pour ce faire, le Centre envisage de conclure un contrat avec un particulier, une firme, un consortium, une ONG ou un centre de recherche (ci-après appelés *le candidat retenu*) qui sera chargé de la préparation et de la recherche nécessaires, ainsi que de la rédaction de cet ouvrage sur l'histoire du CRDI qui devra être terminé d'ici la fin de 2008. L'ouvrage devra satisfaire aux normes s'appliquant aux publications savantes contemporaines tout en étant accessible aux concepteurs de politiques, aux praticiens du développement et aux autres personnes qui s'intéressent au développement international et à la recherche appliquée.

Cette monographie n'abordera pas l'histoire du CRDI d'un point de vue institutionnel mais plutôt d'un point de vue *intellectuel* – ce sera l'histoire des idées, des outils, des méthodes et des technologies qui ont émané des travaux du Centre ces 35 dernières années. On y examinera la contribution du Centre à la création d'idées, outils, méthodes et technologies et on se penchera sur l'utilisation (ou la non-utilisation, s'il y a lieu) qui en a été faite dans les pays en développement. On en retracera l'origine

et les facteurs les ayant suscités et on évaluera leur pertinence, leur influence et leur impact. On se demandera également dans quelle mesure le Centre a réussi à renforcer les capacités de recherche dans les pays en développement. Quand cela sera opportun, l'histoire de la contribution intellectuelle du CRDI examinera comment le Centre a interprété et exécuté son mandat depuis 1970, en cernant ce qui relève de la continuité et ce qui est propre au changement dans sa manière d'envisager la coopération pour le développement.

L'ouvrage sera dénué de toute autosatisfaction et se voudra plutôt une réflexion critique propice à l'apprentissage. À cette fin, on tentera d'y établir en quoi le CRDI a été un précurseur et en quoi il est resté à la traîne, en répondant à certaines questions bien précises, entre autres : les travaux de recherche financés par le CRDI ont-ils été importants dans la vie des femmes, des hommes et des enfants des régions en développement ou encore le CRDI a-t-il inspiré d'autres bailleurs de fonds aux vues similaires à suivre son exemple ?

Le candidat retenu pour l'exécution de ce projet de recherche sur l'histoire du CRDI travaillera en étroite collaboration avec le personnel du Centre. Un comité consultatif examinera les versions préliminaires et proposera des modifications et des ajouts. Comme le projet débouchera sur la publication d'un livre dans une maison d'édition universitaire, le CRDI entend prendre les mesures nécessaires pour garantir la liberté intellectuelle du candidat choisi. Ainsi, certaines dispositions du contrat permettront au Centre de suggérer des modifications tout en laissant au candidat retenu le choix d'accepter ou de rejeter les suggestions ou subsidiairement en permettant au Centre de mentionner toute objection substantielle dans des notes en bas de page, le cas échéant. Le Centre pourra également engager des négociations avec le candidat retenu, afin de s'entendre avec lui sur d'autres utilisations possibles de la documentation réunie aux fins du projet, comme la rédaction d'articles pour des revues spécialisées ou de communications pour des congrès. Pour s'assurer que l'ouvrage satisfait aux normes s'appliquant aux publications savantes contemporaines, le Centre pourra exiger que la version définitive de la monographie fasse l'objet d'un examen indépendant par des pairs.

3. Exigences particulières

a. Produits à livrer

Le produit final consistera en une monographie susceptible d'être publiée par une maison d'édition universitaire réputée. L'ouvrage sera rédigé en français ou en anglais. Le candidat retenu sera chargé de toutes les étapes nécessaires à son exécution, entre autres : la planification du travail; la liaison avec le responsable, au Centre, du projet de recherche sur l'histoire du CRDI; la recherche (en puisant dans des sources de premier ordre et des sources secondaires, notamment des documents, des archives, des bases de données et des interviews); la rédaction des versions préliminaires des chapitres; la

réception et l'examen des observations faites et les échanges de vues à ce sujet; le remaniement du texte.

Tout au long du projet, qui ne devra pas durer plus de trois ans, le candidat retenu devra présenter périodiquement des rapports d'étape de même que les versions préliminaires des chapitres, que le comité consultatif du CRDI examinera. Les précisions à ce sujet seront fournies dans le contrat.

Le candidat retenu devra également remettre périodiquement au CRDI des exemplaires des documents pertinents (dont les enregistrements et transcriptions des interviews).

b. Responsabilités

Trois grandes responsabilités incomberont au candidat retenu pour l'exécution du projet de recherche sur l'histoire du CRDI :

- préparer un échéancier détaillé (plan de travail comprenant des points de repère appropriés) et un aperçu détaillé de l'ouvrage, que le CRDI devra approuver avant la signature du contrat;
- exécuter les recherches historiques nécessaires pour mener le projet à bien;
- rédiger une monographie sur l'histoire de la contribution intellectuelle du CRDI, le corps du texte devant compter de 200 à 250 pages (soit de 50 000 à 60 000 mots), à l'exclusion notamment des notes en bas de page, de la liste de sigles, de la bibliographie et des photographies.

c. Échéance

L'ouvrage sur l'histoire du CRDI doit être terminé d'ici la fin de 2008.

d. Qualités requises des candidats

Les particuliers désirant poser leur candidature doivent être titulaires d'un diplôme de cycle supérieur, de niveau doctorat de préférence, en histoire ou dans un autre domaine pertinent (développement international, sciences politiques, politique ou administration publique, relations internationales, journalisme, etc.). Les candidats doivent également avoir une connaissance approfondie des méthodes et des sources de la recherche historique et bien connaître le domaine du développement international. D'excellentes compétences en rédaction et de l'expérience dans la préparation de publications seront un atout. Les candidats doivent être en mesure de lire le français et l'anglais. Une firme, un consortium, une ONG ou un centre de recherche souhaitant poser sa candidature doit démontrer que les personnes proposées pour l'exécution du projet possèdent les qualités susmentionnées.

e. Bureau

Au besoin, le CRDI pourra mettre à la disposition du candidat retenu un bureau équipé, à son siège à Ottawa. Le candidat retenu se verra accorder l'accès aux Services de gestion de l'information sur la recherche du CRDI, qui comprennent la bibliothèque, les archives institutionnelles et les services d'information sur la recherche.

4. Critères d'évaluation

Le CRDI aura recours à différents critères pour évaluer les soumissions reçues en réponse à cet appel à manifestation d'intérêt, notamment :

- la qualité d'ensemble et la valeur de la soumission (« meilleur rapport qualité-prix » pour le Centre),
- la conformité aux paramètres,
- le niveau du candidat, son expérience et ses titres et qualités,
- la qualité des références accompagnant la soumission,
- la qualité des échantillons de rédaction accompagnant la soumission,
- la capacité du candidat de mener le projet à bonne fin, démontrée dans sa soumission.